

DIVISION DES EXAMENS ET CONCOURS

DIEC/09-453-1240 du 16/03/2009

BACCALAUREATS GENERAL ET TECHNOLOGIQUE - SESSION 2009 - ORGANISATION DES EPREUVES FACULTATIVES DE LANGUE

Destinataires : Mesdames et Messieurs les Proviseurs des lycées publics et privés sous contrat

Affaire suivie par : Mme OLIVIER-GUINARD - Tel : 04 42 91 71 83 - Mme LAURENT - Tel : 04 42 91 71 87 - Fax : 04 42 91 75 02

Je vous adresse en annexe la liste des centres d'examen des épreuves facultatives de langues. La liste des centres d'examen des épreuves facultatives des disciplines artistiques fera l'objet d'une publication ultérieure.

1 - MODALITES DES EPREUVES FACULTATIVES ECRITES DE LANGUES ENSEIGNEES A DES PUBLICS PEU NOMBREUX, DITES « RARES »

1-1 Calendrier des épreuves et des corrections

DATES ET HORAIRES	SERIES CONCERNEES	CENTRE D'EPREUVES	MODALITES DE CIRCULATION DES COPIES	CORRECTION ET SAISIE DES NOTES
mercredi 1 ^{er} avril de 14 h à 16 h	BCG – BTN toutes	lycée St Charles MARSEILLE	transmission au rectorat par le centre d'épreuves le jeudi 2 avril	correction par INALCO PARIS AVRIL-MAI saisie des notes par DIEC 2-02 JUIN 2009

1-2 Matériel fourni :

- étiquettes d'anonymat, étiquettes de table
- liste d'émargement
- copies modèle E.N. (en usage depuis la session 1999)
- papier brouillon

1-3 Procédure :

- classer les copies par salles et ordre alphabétique après l'épreuve
- coller sur chaque copie l'étiquette anonymat. La copie blanche porte le nom et le numéro matricule du candidat qui l'a remise. La mention copie blanche est portée sur la liste d'émargement et inscrite par le surveillant sur la copie. Pour chaque candidat absent, il est introduit dans le lot des copies, en lieu et place de sa copie, une copie blanche. La mention absent figure visiblement sur la copie.
- massicoter : il ne doit rester sur la copie que le numéro d'anonymat
- glisser les copies ainsi préparées dans les enveloppes fournies par le rectorat
- insérer 1 exemplaire du sujet de l'épreuve dans chaque enveloppe

1-4 Circulation des copies :

Les copies anonymées sont acheminées par le centre d'épreuves au rectorat le jeudi 2 avril 2009. Après correction, les copies sont conservées au rectorat, pendant un an, à l'issue de la session, aux fins de consultation par les candidats qui en feraient la demande.

2 - CALENDRIERS DES EPREUVES FACULTATIVES ORALES DE LANGUES

DATES ET HORAIRES	EPREUVES	SERIES
MERCREDI 27 MAI JEUDI 28 MAI A PARTIR DE 8 H	Arabe, Corse, Japonais, Langue des signes française	BCG - BTN toutes
JEUDI 28 MAI A PARTIR DE 8 H	Langues : Allemand, Anglais, Catalan, Chinois, Espagnol, Grec moderne, Hébreu, Italien, Néerlandais, Polonais, Portugais, Russe	BCG – BTN toutes
	Latin, Grec	BCG
MERCREDI 27 MAI JEUDI 28 MAI VENDREDI 29 MAI	Provençal	BCG – BTN

3 - SAISIE DES NOTES

Les notes sont saisies sur LOTANET.

Les informations utiles figureront sur les bordereaux de notation.

Absents : saisir « AB »

Copies blanches : saisir « CB »

Numéro de saisie

Epreuves orales : numéro de matricule du candidat. Ce numéro apparaît sur :

- la page web lors de la saisie
- les bordereaux de notation

4 - BORDEREAUX DE NOTATION DES EPREUVES ORALES

Aucun bordereau ne doit être acheminé au Rectorat. L'original reste dans le centre d'examen.

Une copie du bordereau est conservée par l'examineur.

5 - DISPOSITIONS DIVERSES

Pour certaines épreuves les candidats du BCG et du BTN composent simultanément, mais les bordereaux de notation sont distincts.

Certains candidats sont susceptibles d'être convoqués sur deux centres différents la même demi-journée : s'ils se manifestent auprès d'un chef de centre afin de pouvoir subir une épreuve dans le début de la demi-journée, il appartient au chef de centre de prendre en considération cette demande.

Signataire : Martine BURDIN, Secrétaire Générale de l'Académie d'Aix-Marseille

BACCALAUREATS GENERAL ET TECHNOLOGIQUE SESSION 2009
EPREUVE FACULTATIVE ECRITE DE LANGUES
mercredi 1er avril de 14h à 16h

LANGUES		EFFECTIFS DES CANDIDATS DU CENTRE D'EPREUVE : Lycée Saint Charles MARSEILLE		EFFECTIF TOTAL au 6 février 2009
		Baccalauréat général	Baccalauréat technologique	
ALBANAIS			1	1
ARMENIEN		13	7	20
BERBERE	KABYLE	10	7	17
	RIFAIN	8	9	17
	chleuh		3	3
BULGARE		1		1
CROATE		2		2
FINNOIS			1	1
LAOTIEN		1	1	2
MALGACHE		3		3
NORVEGIEN		1		1
PERSAN		1		1
ROUMAIN		2		2
SUEDOIS		6		6
SWAHILI		1		1
TURC		11	12	23
VIETNAMIEN		4	1	5
EFFECTIF TOTAL		64	42	106

BACCALAUREATS GENERAL ET TECHNOLOGIQUE SESSION 2009
EPREUVES FACULTATIVES ORALES LATIN/GREC, L.S.F. ET LANGUES REGIONALES

CENTRES	Latin Grec		Catalan		L.S.F.			Corse			Provençal			
	C	J	C	J	C	C	J	C	C	J	C		C	J
	28-mai				le 27	le 28		le 27	le 28		le 27	le 28	le 29	
					mai			mai			mai			
D. Neel Digne	37	3												
D.Villars Gap	39	3												
H. Romane Embrun														
Vauvenargues Aix	164	11			16	14	1				31	25		2
Faculté lettres Aix			3	1										
Montmajour Arles	43	3									45	32		3
Perier Marseille	245	16									48	48	22	3
A. Artaud Marseille	203	14									20	47		3
V. Hugo Marseille								48	46	3				
J.Lurçat Martigues	53	4									10	29		2
L'Empéri Salon	57	4									8	27		2
R. Char Avignon	81	6									16	13		1
F. Mistral Avignon														
J.H.Fabre Carpentras	88	6									46	45		3
TOTAL	1010	70	3	1	16	14	1	48	46	3	224	266	22	19

C : candidats

J : jurys